

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 25/04/2023

ID : 026-212602528-20230424-CM20230424\_4-DE



L'An deux mille vingt-trois, le 24 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 18 avril 2023.

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Jean-Michel BOCHATON.

**POUVOIRS** : Agnès PAGES à Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET à Jean-Michel BOCHATON Claude ILLY à Pierre TRAPIER.

**EXCUSÉE** : Sandrine AUGIER

**OBJET : École de musique intercommunale. Complément de subvention**

Suite à une omission dans la demande présentée par l'école de musique intercommunale et validée en séance du 6 février 2023, il convient d'attribuer une subvention complémentaire de 295 € correspondant à un effectif supplémentaire au quotient A proratisé sur 15 semaines.

Le Conseil Municipal, par 32 voix pour, alloue une subvention complémentaire de 295 € à l'École de musique intercommunale.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 25/04/2023

Le Maire,